

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêté de Bejaïa

Informal activity as a driver for social integration, analysis of a life story of a respondent from Bejaia

SAOUD Tarek

1-Centre de recherche en Anthropologie sociale et culturelle oran

saoudtarek@hotmail.fr

Reçu le:02/08/2024 Accepté le:15/01/2025 Publié le:01/02/2025

Résumé :

Le sujet dont on souhaite exposer les contours dans cet article fait référence à un phénomène qu'on a observé sur le terrain chez une certaine typologie de personnes et qui consiste, ce qui peut sembler surprenant, à n'éprouver aucun sentiment de frustration ou de marginalisation quant au fait d'être actif dans le secteur informel. Et contrairement à ce qui est communément établi, l'activité informelle vient dans ces cas de figure comme un moyen pour ces acteurs de se procurer un revenu et de réaliser leur intégration sociale en l'absence d'activités formelles en harmonie avec leurs attentes. Le texte s'appuie principalement sur un récit de vie qu'on a relevé auprès d'un jeune qui exerce dans l'informel, et qui, grâce à cela, a pu assurer son intégration socio-économique.

Mots clés : jeunesse, parcours scolaire, travail, secteur informel, intégration sociale.

Abstract:

The subject we wish discuss the outline in this article refers to a phenomenon we have observed in the field among a certain typology of people, which consists - perhaps surprisingly - of not feeling frustrated or marginalized by the fact of being active in the informal sector. And, contrary to what is commonly established, informal activity comes in these cases as a means for these actors to earn an income and achieve social integration in the absence of formal activities in harmony with their expectations. The text is mainly based on the life story of a young informal worker who, thanks to this activity, was able to secure his socio-economic integration.

Keywords: youth, school career, work, informal sector, social integration.

Auteur correspondant:Saoud Tarek

Introduction

Aujourd'hui, le travail, dans sa forme formelle, a gagné encore plus de place dans la vie sociale et économique que jadis. Si autrefois avoir du travail était une chose ordinaire et allant de soi, dans la présente société moderne il prend un tout autre sens, (Méda D., 2010, p. 56-57) car il contribue à l'émancipation de l'individu et à la reconnaissance de son intégration non seulement par la société, mais aussi par l'État (Gorz A., 1988, p. 17) sous le joug de la régularisation des activités économiques qui a accompagné l'instauration de la modernité. Et qui de facto a engendré cette dichotomie qu'on appelle le travail formel et informel.

Le travail reconnu par l'État se faisant rare, avoir accès à ce dernier est devenue le souci majeur de toutes les classes et catégories sociales. Ce qui a mené un nombre considérable de personnes à exercer dans l'informel afin de s'en sortir dans la vie et de prétendre à leur intégration dans leurs communautés respectives, même de manière partielle.

L'hypothèse qu'on propose de discuter ici s'inscrit donc dans une approche qui tente d'expliquer l'informel comme un moyen d'intégration socio-économique, plutôt que comme un indice de marginalisation et de ségrégation. Ceci, en s'appuyant sur des éléments empiriques tirés du récit de vie¹ d'un enquêté, Yahia, et à travers lequel on a observé le rôle fondamental qu'a jouée son activité informelle dans son intégration aux rôles sociaux et aux responsabilités de l'âge adulte (Galland O., 2001, p. 135 ; Bidart C., 2005, p. 60-61).

Éléments sur le secteur et l'emploi informels

Sur le plan technique, le concept de « secteur informel » est apparu (Hammouda N.-E., 2006, p.70) pour la première fois dans le rapport du BIT au Kenya en 1972. Selon ce dernier, dans les pays en voie de développement, le véritable problème socio-économique n'est pas le chômage en lui-même, mais plutôt l'existence d'une partie importante

¹ Un récit de vie réalisé au 10 avril 2019 dont le contenu nous a interpellé et pour lequel on a décidé de rédiger ce texte.

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêteur de Bejaïa

de la population active qui exerce un travail non reconnu par les institutions officielles ; et qui ne bénéficie en conséquence d'aucune forme de protection sociale et juridique.

Selon Nacer-Eddine Hammouda, l'existence du secteur informel est principalement due à une incapacité des autres secteurs de l'économie à assurer du travail et un revenu acceptable à une population qui n'arrête pas de croître. D'autant plus que la plupart des grandes villes des pays en voie de développement sont touchées par un important exode des populations du rural et des petites villes.

C'est au Bureau International du Travail qu'on doit la définition du secteur informel à travers la Conférence Internationale des Statistiques du Travail en 1993. Selon cette dernière, le secteur informel est défini comme « l'ensemble des petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, exercées typiquement avec un faible niveau d'organisation et de technologie, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui y participent ; dans la mesure où ces activités sont menées sans approbation officielle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs chargés de faire respecter la législation sur les impôts et le salaire minimum et d'autres instruments similaires concernant les questions fiscales et les conditions de travail, elles sont dissimulées » (Gherbi H. et Adair P., 2016, p. 230). En outre, pour certains auteurs comme François Roubaud (2014, p. 115), le secteur informel peut être représenté comme constitué de microentreprises de toute petite taille, généralement de 1,5 personne en moyenne. Ces entreprises sont peu productives et non protégées, et regroupent des activités essentiellement liées au commerce et aux services.

Les caractéristiques du secteur informel sont directement versées dans les emplois qu'il compose. Ces derniers sont peu rémunérés et disposent de conditions de travail très difficiles.

Par ailleurs, le Bureau International du Travail définit en 2003 l'emploi informel et l'identifie dans les activités qui suivent : « les travailleurs à leur compte qui possèdent leurs propres entreprises du secteur informel ; les employeurs qui possèdent leurs propres

Saoud Tarek

entreprises du secteur informel ; les travailleurs familiaux non rémunérés, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou du secteur informel ; les membres de coopératives de producteurs informelles ; les salariés qui occupent un emploi informel, qu'ils soient employés par des entreprises du secteur formel, par des entreprises du secteur informel ou par des ménages comme travailleurs domestiques rémunérés ; les personnes qui travaillent d'une manière indépendante à la production de biens destinés à l'usage final exclusif de leur ménage » (Gherbi H. et Adair P., op. cit., p. 230). En définitive, l'emploi informel est donc diversifié. De manière générale, il regroupe toutes les activités exercées à des fins économiques non déclarées auprès des institutions responsables, et donc, non autorisées.

Sur le plan théorique, plusieurs approches (Roubaud F., op. cit., p. 113-114) ont tenté d'expliquer le fonctionnement du secteur informel et les emplois qui s'y rattachent. Parmi les plus importantes, on peut citer :

- L'approche dualiste : cette dernière s'appuie sur vision duale du marché du travail, composée d'un côté du secteur formel, et de l'autre, du secteur informel, considéré comme une composante résiduelle. Selon cette approche, ces deux secteurs sont entièrement indépendants l'un de l'autre. L'économie informelle y est expliquée comme une économie de subsistance qui son existence est liée aux lacunes de l'économie formelle d'offrir des emplois en nombres suffisants.
- L'approche structuraliste : celle-ci considère le marché de l'emploi comme un champ structuré par les deux secteurs formel et informel, qui entretiennent entre eux un rapport d'interdépendance et de subordination. Selon lequel le secteur informel se subordonne d'un côté en fournissant du travail et des produits pas chers au secteur formel, et de l'autre en augmentant la flexibilité et la compétitivité de l'économie.
- L'approche légaliste : cette dernière approche conçoit le secteur informel comme étant composé de micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer dans l'informel afin d'éviter les entraves

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêté de Bejaïa

réglementaires, administratives et fiscales. Cette approche se distingue des deux précédentes par le fait qu'elle considère le travail informel comme un choix volontaire lié au coût nécessaire à la légalisation de l'activité économique, et non une obligation déterminée par le contexte socio-économique.

C'est cette troisième approche qui semble pour nous le mieux expliquer notre hypothèse de travail qui stipule que « sous certains facteurs, une intégration économique informelle des jeunes peut être un choix délibéré, même en présence de conditions favorables pour une insertion professionnelle formelle ». Ainsi, c'est dans cette logique qu'on avait prévu d'adopter une analyse biographique sur un cas qui nous semble être particulièrement intéressant. Ce, afin de vérifier cette hypothèse sur le terrain.

Le travail comme moteur de l'intégration sociale

Aujourd'hui, le rôle que joue le travail rémunéré dans l'intégration sociale est devenu primordial. Il est pratiquement impossible pour une personne de vivre au sein d'une communauté sans une source de revenu qui va lui permettre de procéder à des échanges, non seulement économiques, notamment de types commerciaux, mais aussi sociaux, à l'image du mariage. Le rôle du travail apparaît donc comme un moyen d'assurer une certaine stabilité économique et sociale sur le long terme.

Sur ce dernier point, la législation du travail prévoit plusieurs types d'activités, dont certaines ont un système indemnitaire régulier, et procurent relativement un certain sentiment de sécurité financière, à travers ce qu'on appelle le salaire. Ce type d'activité lie l'employeur et l'employé par un contrat de travail qui assure en quelque sorte un revenu au travailleur tant que le travail demandé continue d'être effectué.

Le second type d'activités regroupe des professions libérales et commerciales, où la personne exerçant dans ces domaines travaille pour son propre compte, en échange d'une autorisation des autorités compétentes responsables du secteur de l'activité, comme la santé, la

Saoud Tarek

justice... ces professions ne procurent pas un sentiment de sécurité financière (Malenfant R. et autres, 2002, p. 111-130) aussi important que les emplois salariés, mais engendrent parfois de plus importants revenus, bien qu'ils soient irréguliers.

À la périphérie de ces deux derniers types d'activités, on trouve les activités informelles, c'est-à-dire qui ne sont pas déclarées auprès de la sécurité sociale et des assurances, et qui ne disposent d'aucune forme d'autorisation formelle des autorités pour leur exercice. Ces activités peuvent être rémunérées sous forme de salaire ou de devis, si elles sont faites pour le profit d'une autre personne, ou sous forme de recette si c'est une activité commerciale autonome. Ce type d'activités procure généralement un sentiment d'insécurité financière, et pose généralement des problèmes à l'individu pour s'intégrer pleinement dans la société. Ce, principalement à cause de cette insécurité, de la méfiance que la société porte à leur égard, et du doute qu'elle exprime sur leur capacité à assumer des rôles adultes.

Sur le plan théorique, l'intégration sociale est depuis les travaux d'Émile Durkheim l'une des plaques tournantes des études sur le travail et l'emploi, non seulement des travaux en sociologie et anthropologie, mais aussi de ceux en économie. Traditionnellement, notamment en sociologie, le concept d'intégration possède une configuration théorique (Rhein C., 2002, 193) qui renvoie aux modalités et conditions qui caractérisent l'incorporation des individus dans leurs communautés. Désignant ainsi un modèle interprétatif universel qui vise à expliquer cette dimension nécessaire à l'existence des sociétés. Par la suite, ce concept d'intégration a vu naître des conceptions plus opératoires qui cherchent à analyser et comprendre diverses dimensions de la vie sociale comme la famille, l'école et notamment le travail. Dans cette dernière dimension, la notion d'intégration en sociologie rejoint celle de la politique et de l'économie dans les questions de la citoyenneté et de l'insertion professionnelle.

Dans le secteur de l'emploi le concept d'intégration a rapidement été remplacé par celui de l'insertion (Dubar C., 2001, p. 23-24), plus représentatif de la situation réelle du marché de l'emploi qui s'appuie grandement sur l'aide de l'État à travers des institutions destinées à faire l'intermédiaire entre les citoyens et des possibilités d'emploi

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêté de Bejaïa

devenues très rares. En effet, car avec les diverses mutations survenues sur la nature du travail et la forte évolution démographique connue à travers le monde, le nombre de personnes en situation de chômage est devenu très important, et nécessitait donc l'intervention de l'État. D'où l'utilisation de ce concept d'insertion.

Cependant, ce dernier concept ne concerne que les emplois formels reconnus par l'État. Ce qui fait que sur un plan technique, on ne peut l'utiliser dans les études sur le secteur informel. Dans ce cas de figure, il vaut mieux se suffire au concept d'intégration plus à même d'expliquer certains aspects du rôle de l'emploi informel dans l'intégration sociale des individus dans leurs communautés.

Dans son travail, le père fondateur de la sociologie distingue deux modèles d'intégration sociale (Rhein C., op. cit., p. 195) spécifiques aux deux types de sociétés traditionnelle et moderne. Cette intégration est fondée pour le premier sur une solidarité mécanique régulée par une forte conscience individuelle et des modèles d'activités rudimentaires et prédéterminées, et pour le second sur une solidarité organique encadrée par une division rigoureuse du travail sous la régulation d'une plus forte conscience individuelle et une activité industrielle très poussée.

Durkheim souligne ainsi dès le début des travaux sur l'intégration l'importance de la dimension du travail dans l'intégration sociale. Non seulement dans les sociétés traditionnelles, mais aussi dans les sociétés modernes. Pour ces dernières, Durkheim met en relief le rôle primordial que possède l'État dans l'organisation et la gestion de ce type de sociétés. Le droit, qui était dans les sociétés traditionnelles répressif, se transforme ainsi sous la tutelle de l'État dans les sociétés modernes en droit restitutif dont l'objectif est de corriger et non de châtier, ce qui donne une configuration plus souple aux règles de l'intégration et de l'exclusion.

En ce qui concerne les études les plus récentes, les questions qui traitent du lien entre le travail et l'intégration sociale sont plus variées et plus spécialisées. Elles discutent par exemple du rapport au travail (Longo M. E., 2018, p. 67-85), de l'épanouissement professionnel

Saoud Tarek

(Perez-Roux T., 2016, p. 101-112), du sentiment d'insécurité que peut causer le chômage (De Montlibert C., 2001), etc.

Ainsi, depuis les premières études sur lien entre le travail et l'intégration sociale, ce premier a toujours été considéré comme un facteur et une condition non discutable pour assurer l'intégration de l'individu dans sa communauté, et ce, peu importe le type de société, traditionnelle ou moderne.

L'association du travail informel avec l'intégration sociale est jusqu'à nos jours très rarement abordée dans la littérature. La majorité des chercheurs et experts qui ont travaillé sur les questions liées à l'emploi se sont généralement intéressés aux politiques publiques mises en place dans ce domaine et aux mutations opérées dans le marché de l'emploi. Et ont analysé l'informel comme une conséquence de la marginalisation socio-économique plutôt que comme un moyen, alternatif ou privilégié, d'intégration sociale.

L'intégration sociale par le travail informel, un exemple du terrain

C'est donc dans la perspective de souligner le rôle important que peut jouer, dans certains cas, le travail informel dans l'intégration sociale qu'on a développé ce texte. Ce, en s'appuyant sur un récit de vie qu'on avait réalisé auprès d'un enquêté dont l'activité l'informelle était un substrat lui permettant de franchir les étapes d'entrée à l'âge adulte et de réaliser son intégration sociale.

Notre enquêté, Yahia, de Bejaïa, est aujourd'hui commerçant, mais de manière informelle. Bien qu'il est d'une famille aisée et qu'il a tout le soutien de ses parents pour lancer son activité de manière réglementée, notre enquêté a fait le choix, pour des raisons que nous allons discuter, de rester pour l'instant dans l'activité informelle.

Yahia est issu de la génération de 1987, il est aujourd'hui marié et a deux enfants. Yahia semble être satisfait de sa vie et en phase avec son environnement social ; ce, en dépit de son instabilité professionnelle.

**L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie
d'un enquêté de Bejaïa**

À l'âge de 32ans², Yahia assume non seulement les responsabilités de sa famille nucléaire, mais aussi élargie. En effet, Yahia prend aussi soin de ses parents à la retraite et de son père malade. Il assume un ensemble de rôles adultes qui font qu'il est reconnu comme tel par la société.

Yahia explique qu'il arrive très bien à vivre grâce aux nombreuses activités économiques qu'il exerce dans l'informel. Yahia cite comme principales activités le commerce de produits naturels comme le miel et l'huile d'olive, et la mise en location de deux logements que sa famille possède à Jijel. En effet, les revenus mensuels de ces activités s'estiment au total entre 40 000 et 45 000 dinars algériens, selon le nombre de produits qu'il vend. Ce qui est suffisant pour se prendre en charge lui et sa petite famille. D'autant plus qu'il bénéficie du logement de ses parents et qu'il partage les charges et les dépenses familiales avec ces derniers, qui disposent d'une pension de retraite plus qu'acceptable.

Par ailleurs, Yahia exerce aussi d'autres activités, dont l'agriculture et la pêche, desquelles il peut puiser des ressources qu'il utilise à des fins personnelles. Ces dernières activités lui procurent des provisions importantes qui l'aident à amortir ses dépenses. En effet, Yahia exploite une parcelle de terrain que possède son père à Jijel comme un potager et jardin, d'où il peut récolter quelques légumes et fruits. Et dans ses temps libres, ce dernier s'est aussi procuré un matériel rudimentaire de plongée, mais utile pour pêcher du poisson qu'il ramène chez lui.

L'exemple de Yahia démontre que le travail est un fait social extérieur à l'existence de l'État et de ses institutions. C'est un phénomène sociologique et anthropologique par excellence, avant d'être économique, politique ou juridique.

En effet, le travail comme phénomène préexiste à l'Etat, mais aujourd'hui, son existence est liée à la société moderne, ainsi qu'aux

² Au moment de notre entretien avec lui.

Saoud Tarek

systèmes économiques, politiques et juridiques mis en place dans le but de le réguler et de le régulariser. Cette conjoncture à donner naissance à de nombreuses typologies de relations au travail, notamment la dichotomie du formel et de l'informel. Où le premier est reconnu par les institutions de l'État et le second non. Ce constat signifie que le travail en soi n'est en aucun cas en rapport avec la marginalisation, mais cette dernière est plutôt une conséquence de la manière dont il est régulé et régularisé.

Autrement dit, le travail informel est une conséquence des politiques qui font qu'au lieu de régulariser le travail pour qu'il soit un facteur d'intégration sociale ; au contraire, ils l'entravent par des considérations économiques, politiques et juridiques, de manière directe et indirecte à travers des lois et des procédures bureaucratiques. Le travail informel est ainsi une forme de mécanisme d'intégration que la société s'est créée en alternative à la panne des voies légales à régulariser ce marché en expansion et de plus en plus complexe par la diversification des interactions et des échanges de ses composantes.

Retour sur un parcours scolaire mouvementé

Yahia est issue d'une famille assez instruite dont le père est un cadre supérieur dans la fonction publique, la mère et enseignante universitaire et la petite sœur étudiante en médecine. Bien que le climat culturel de la famille de Yahia était favorable pour une percée dans les études, ce dernier n'est pas allé aussi loin que sa petite sœur dans son parcours scolaire.

Durant le premier niveau de scolarisation, Yahia était un élève moyen qui réussissait à avoir ses années sans de grandes difficultés, ce qui n'était pas le cas du deuxième niveau de scolarisation. Ce dernier indique que durant son passage au CEM, les choses se sont un peu plus compliquées, il explique : « Dès fois on étudie, dès fois non, dès fois on assure, dès fois on tombe. C'est comme ça, nouda w tiha³. Puis on est arrivé en 9e année, on s'est arrêté longtemps là, 2 ans ou 3 ans

³ Expression en arabe local pour dire « des hauts et des bas »

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêté de Bejaïa

on a fait du surplace ». Yahia souligne dans cette déclaration que son manque d'engagement dans ses études lui a finalement fait refaire la 9^e année plus d'une fois. Cependant, l'enquêté avait comme même pu, après 3 années passées en dernière année moyenne, rejoindre le lycée.

Dans le secondaire l'enquêté déclare qu'il a aussi eu beaucoup de difficultés : « (j'ai refait mon BEM) 2 fois, puis on est arrivé au lycée, j'ai eu mon BEM justejuste. Au lycée, j'ai refait ma 1^{re} AS, puis je l'ai refait, puis j'ai arrêté carrément ». Yahia a fini donc par abandonner les études secondaires après deux ans d'échecs en 1^{re} AS. Néanmoins, ce dernier décide de reprendre les études par correspondance avec comme ferme objectif de réussir le baccalauréat. Il explique : « J'ai arrêté en 1^{re} AS, puis j'ai continué par correspondance. À cette époque il m'est venu une envie très forte de passer mon BAC. J'avais la fierté et mon objectif était d'arriver en terminal et de passer mon BAC. Quand j'étais en 1^{re} AS j'avais eu une moyenne de 9 virgule, presque 10, mais ils ne m'ont comme même pas fait passer en 2^e AS. Mais au CNEG⁴, on nous a fait passer directement en 2^e AS, j'ai fait des études en gestion, puis j'ai fait un peu d'efforts cette année-là, j'ai eu une bonne moyenne ». En fin de compte, Yahia finit par atteindre la 3^e année secondaire.

À mi-chemin de son objectif, Yahia perd encore tout intérêt pour les études. Il déclare « ...je me suis dit l'essentiel c'est que j'ai atteint le terminal, et je n'ai pas eu envie d'avoir mon BAC. Je n'avais plus cette fierté et ce désir de réussir dans les études comme avant...j'ai passé le BAC, j'ai eu 6 ou 7 de moyenne. C'est-à-dire que je n'ai pas beaucoup étudié ».

Donc, bien que difficilement, Yahia finit comme même par atteindre le niveau terminal. Grâce à cela et sous les encouragements et le financement des parents, Yahia décide de se lancer dans une nouvelle formation, cette fois plus spécialisée et plus orientée. L'enquêté s'inscrit dans un institut privé, INSIM⁵, pour avoir un

⁴ Centre National d'Enseignement Généralisé.

⁵ Institut Internationale de Management.

Saoud Tarek

diplôme en technicien supérieur en banque, qu'il finit par avoir après 2 ans. Après l'obtention de son diplôme de technicien supérieur, l'enquêté a décidé de continuer sa formation et il s'est inscrit pour un diplôme en management, ingénieur d'affaires. Une formation de deux années qu'il n'a pas terminée cette fois bien qu'il ait réussi dans ses examens et qu'il ait pratiquement terminé son mémoire. Un abandon que Yahia a justifié par son engagement dans le montage d'un projet de commerce : « ...je n'ai pas fait la soutenance...j'ai commencé mon mémoire puis j'ai arrêté, j'ai rencontré une personne qui m'avait proposé de faire un projet ensemble, c'était de faire un commerce... »

L'importance de revenir sur le passé académique de Yahia peut se préciser sur deux volets. Le premier est de souligner la portée du soutien, notamment financier, des parents de Yahia dans sa formation ; et l'importance qu'ils avaient accordée à ce qu'il réussisse son parcours académique. Le second est un peu de mettre en lumière les dispositions académiques de Yahia et leur influence sur son parcours professionnel, qu'on discutera dans le titre suivant.

Parcours scolaire et parcours professionnel, quels échos ?

Le parcours professionnel de Yahia a commencé en 2012. C'est à l'âge de 25 ans que l'enquêté est passé de la formation à l'emploi. Durant cette transition Yahia n'a connu aucune période de chômage, qui touche beaucoup de jeunes de cet âge-là. En dépit des années refaites et perdues durant la scolarisation, Yahia a comme même pu se dénicher un emploi formel sans grandes difficultés et sans enregistrer un grand retard relativement aux jeunes de sa génération.

Yahia a commencé son parcours professionnel par le commerce, et de manière tout à fait réglementée puisque ce dernier disposait de tous les documents exigés par l'Etat, dont le registre de commerce et les assurances nécessaires à cette activité.

L'idée du montage d'un projet de commerce est venue à Yahia en 2012 à travers une personne qu'il connaissait. Les deux associés se sont entendus pour investir dans une surface commerciale de produits alimentaires. Le projet était très ambitieux. Les deux associés ont réuni assez d'argent pour louer un garage d'une superficie de 120 m² et acheter la marchandise. Pour Yahia, le financement était

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêté de Bejaïa

principalement assuré par les parents. Encore une fois, l'aide des parents de Yahia était primordiale dans la réalisation de ses projets. Cela démontre l'importance du rôle que joue l'institution familiale, notamment lorsqu'elle a les moyens, dans l'insertion professionnelle de ses enfants, en particulier avec l'incapacité des institutions de régulation du marché de l'emploi à faire face au volume considérable des demandeurs d'emploi (Boussaïd K., 2023, p. 10 ; Ghouati, A., 2019. p. 38-40).

L'idée des deux associés était donc de créer une grande supérette au centre-ville. Selon Yahia, cela n'a pas été facile au départ, puisqu'ils n'avaient pas un capital conséquent, ils n'avaient pas pu remplir toute la superficie du magasin de marchandises, ils avaient donc procédé peu à peu à le remplir. De plus, Yahia a souligné que le propriétaire du local était très dur en négociation, il ne voulait pas nous le louer en dessous de 80 000 DA, ce qui était très cher pour les associés.

Les soucis de Yahia ne se sont pas arrêtés là, quelques mois après l'ouverture de la supérette, son associé lui annonce qu'il allait se retirer puisqu'il avait eu des problèmes dans son premier travail lorsque ses responsables avaient eu vent de son affaire. Appartenant au secteur public, ces derniers l'avaient obligé de choisir entre les deux activités qu'il exerce, et il a ainsi choisi la première. Yahia s'est donc retrouvé à gérer seul un commerce qui nécessitait un capital important et beaucoup d'expérience.

Face à cette difficulté, Yahia avait proposé à un grossiste de rejoindre son affaire. L'entente était que ce premier prendra en charge le magasin et les ventes alors que le second s'occupera de fournir la marchandise. Mais cela n'a pas été suffisant pour Yahia, il explique : « ...quand j'ai fait mes comptes pour le mois, j'ai vu que j'étais juste (guedgued en arabe locale), je travaillais sans salaire... Tout ce que je fais rentrer le prenait le propriétaire du local. Il m'avait diminué le loyer de 1 million (10 000 DA) mais c'était peu... J'avais espoir qu'il allait réduire le loyer à 5 millions (50 000 DA), mais il n'avait pas voulu, alors j'ai arrêté. Donc, j'ai rendu sa marchandise au grossiste, la marchandise qui me restait, je l'avais vendu, les étagères

Saoud Tarek

je les avais vendus, les grands réfrigérateurs et les armoires je les ai vendus et j'ai récupéré mon capital... ».

Après la faillite de son projet, Yahia a décidé de changer totalement de procédé et d'activité commerciale. Alors qu'il disposait d'un capital, d'un diplôme et d'un registre de commerce, l'enquêté décide de travailler dans l'informel. Il commence par placer le capital qu'il lui restait de son commerce dans la construction d'un appartement dans la villa de son père à Jijel, qu'il met à louer en plus de celle de son père au rez-de-chaussée. Il explique : « ...j'ai trouvé que c'était un bon créneau et un bon investissement. C'est vrai qu'au début tu vas perdre un peu d'argent, mais avec le temps tu vas le récupérer... ». Trouvant que c'est une affaire qui marche, Yahia décide de construire un autre appartement, un studio qu'il mettra aussi à louer, en plus des deux autres.

L'activité informelle de Yahia ne s'arrête pas là, ce dernier décide de se lancer aussi en 2016 dans la vente de miel que lui procure son cousin grossiste et gros producteur, et de l'huile d'olive qu'il ramène de son village à Jijel. Cette activité a fini, après 3 années d'activité, par faire aussi de lui un petit grossiste auprès de quelques clients qui en font la revente dans la ville de Bejaïa.

Jusqu'à aujourd'hui, le parcours professionnel de Yahia n'a fait aucune référence à son parcours scolaire. Son diplôme de technicien supérieur en banque est resté dans le tiroir, et les connaissances acquises dans sa formation d'ingénieur d'affaire en management n'ont jamais été sollicitées. Dans ce registre, l'enquêté a déclaré qu'il était au départ très intéressé « ...de travailler dans une banque ou une (compagnie d') assurance... », par la suite, ses convictions religieuses l'avaient fait perdre tout intérêt à travailler dans ces domaines. Parce que selon lui, la charia interdit de travailler dans ce genre de domaines.

Les facteurs encourageants l'activité informelle de Yahia

Selon l'entretien qu'on a réalisé avec l'enquêté, ce dernier démontre une très grande satisfaction de sa situation socio-professionnelle, et n'exprime aucune forme de frustration ou sentiment d'exclusion sociale. Au contraire, Yahia semble être tout à fait inséré dans ses dôle d'adulte, et arrive même à l'âge de 28 ans,

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêté de Bejaïa

grâce à ses activités dans l'informel, à se marier et à fonder sa propre famille. À 32ans⁶ et étant père de deux enfants, Yahia ne démontre aucun regret quant à l'abandon de ses études, à la trajectoire qu'a pris son parcours professionnel et à sa situation juridique dans le marché de l'emploi, ce pour deux principales raisons.

La première raison, de nature subjective, est que Yahia est un fervent croyant de certaines interprétations religieuses qui condamnent les lois et les pratiques des banques et des compagnies d'assurance qui utilisent le taux d'intérêt dans leurs transactions économiques, et qu'elles renvoient à la *riba*⁷. Yahia déclare dans ce sens : « moi j'évite toutes ces choses ou il y a la *riba* ou la *choubha*⁸, les sources de subsistances sont multiples et variées, dans la mer, les arbres, les pierres..., le bois, le charbon..., tu peux travailler comme maçon, comme menuisier, plombier... ». Ce qui fait que pour lui, travailler dans une banque ou une compagnie d'assurance, ou même être bénéficiaire de toute forme d'assurance comme celles exigées des commerçants signifie qu'on est impliqué dans de la *riba*.

Dans ce registre Yahia explique qu'il n'est pas contre la régularisation de sa situation professionnelle. Il indique qu'il peut tout à fait accepter cette contrainte, qui est de payer les assurances, s'il doit impérativement formaliser ses activités pour pouvoir continuer à travailler. Néanmoins, dans le cas contraire, Yahia indique que, tant qu'il peut travailler sans être vraiment obligé d'assurer ses activités, il ne sera pas intéressé de les régulariser.

La seconde raison, de nature objective, renvoie aux difficultés financières de se lancer dans une activité formelle. Yahia explique :

⁶ Au moment de notre entretien avec lui.

⁷ Décrite par le Coran comme une pratique économique présentée comme une sorte de gain non mérité profitant de la position de faiblesse des emprunteurs. Voir la Sourate 2 Versés 275-281.

⁸ Les choses pour lesquelles la position des textes religieux n'est pas très claire et qui peuvent induire à commettre des péchés.

Saoud Tarek

« je ne peux pas, parce que le revenu que je vais en tirer je vais le donner au local, par exemple si tu gagnes 2 millions par mois (20 000 DA), montre-moi un local à louer à 2 millions par mois..., en plus (des factures) de l'électricité, de l'eau, des impôts, des assurances, et plusieurs autres choses ».

Toutes ces entraves financières citées par Yahia feront selon lui que ses activités, en cas où elles seront formalisées, seront déficitaires. Il est donc clair pour lui que son irrégularité est beaucoup plus bénéfique sur le plan financier qu'une éventuelle régularisation.

Conclusion

Aujourd'hui, étant donnée l'ampleur qu'est en train de prendre le travail informel dans les sociétés modernes, notamment celles appartenant au tiers monde, il serait plus que temps de s'engager dans d'autres perspectives de penser le marché de l'emploi et du rôle que l'État joue dans sa régulation. En effet, l'entêtement du secteur économique capitaliste à aller vers la performance rend la tâche encore plus difficile aux institutions qui sont censées garantir un certain équilibre entre les offres et les demandes de travail et veiller à la prospérité de la société.

Dans ce registre, si l'État ne se donne pas les moyens juridiques et politiques pour faciliter l'accès à un emploi décent à tous ceux qui le désire, il en découlera qu'un nombre important d'activités économiques seront exercées dans l'informel. Un choix souvent réalisé dans le but d'éviter les diverses complications financières et bureaucratiques exigées par la régularisation capitaliste des emplois, à travers une sélectivité très rigoureuse dans les recrutements et des investissements financiers considérables.

Bibliographie

- Bidart C., 2005, « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », Lien social et Politiques, n° 54, p. 51-63.
- Boussaïd K., 2023, Les jeunes en Algérie, Étude sur la jeunesse au Moyen-orient et en Afrique du nord : analyse des résultats, Friedrich-ebert-stiftung.

L'activité informelle comme moteur d'intégration sociale, analyse d'un récit de vie d'un enquêteur de Béjaïa

- De Montlibert C., 2001, La violence du chômage, Strasbourg, Presse Universitaire de Strasbourg.
- Dubar C., 2001, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », Éducation et sociétés, vol. 1, n° 7, p. 23-36.
- Galland O., 2001, Sociologie de la jeunesse, 3^e éd, Paris, Armand Colin.
- Gherbi H. et Adair P., 2016, « Femmes et emploi informel dans la wilaya de Béjaïa (Algérie) : un modèle probit », Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le développement 15 ans après : réduction de la pauvreté et/ou montée des inégalités ?, Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde, 31^e journées sur le développement, les 3, 4 et 5 juin 2015 Université de Rouen.
- Ghouati A., 2019, « Politiques d'emploi et insertion des jeunes en Algérie », Phronesis, n° 8, p. 33-46.
- GORZ A., 1988, Métamorphoses du travail, quête du sens : critique de la raison économique, Paris, Galilée.
- Hammouda N.-E., 2006, « Secteur et emploi informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation », Informalisation des économies maghrébines, CREAD, Alger, p. 69-102.
- Longo M. E., 2018, « Rapports des jeunes au travail, pratiques d'emploi et diplômes : L'amalgame de parcours différenciés », Agora débats/jeunesses, n° 79, p. 67-85.
- Malenfant R. et autres, 2002, « Précarité d'emploi, rapport au travail et intégration sociale », Nouvelles pratiques sociales, vol. 15, n° 1, p. 111-130.
- Méda D., 2010, « est-il possible de libérer le travail », Le Philosophoire, n° 34, p. 55-69.

Saoud Tarek

- Perez-Roux T., 2016, « Parcours des enseignants et rapport au travail : quelles conditions pour un épanouissement professionnel ? », Luc Ria (dir.), Former les enseignants au XXIème siècle, De Boeck, p. 101-112.
- Rhein C., 2002, « Intégration sociale, intégration spatiale », L'Espace géographique, t. 31, n° 3, p. 193-207.
- Roubaud F., 2014, « L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ? », Regards croisés sur l'économie, La Découverte, n° 14, p. 109-121.